



ÉTÉ
2025



ACCUEILS DE LOISIRS DE LA VILLE DE NÎMES

Accueils et activités de 3 à 13 ans





EDITO

Mesdames, Messieurs,

Depuis plus de vingt ans, l'épanouissement des jeunes Nîmois est au cœur de nos priorités et de celles de l'ensemble de l'équipe municipale.

Nous savons combien le temps de l'enfance ne se limite pas aux heures passées à l'école. Les grandes vacances sont une formidable opportunité pour vos enfants de se détendre, de s'amuser, mais aussi de découvrir, d'apprendre autrement et de grandir au contact des autres.

C'est pourquoi, comme chaque été, la Ville de Nîmes, en partenariat avec Ifac – gestionnaire des accueils de loisirs, se mobilise pour proposer un accueil de qualité aux enfants de 3 à 13 ans, du 7 juillet au 22 août.

Conscients que cette période peut représenter un véritable défi d'organisation pour les familles, nous avons mis en place des solutions pratiques : des structures de proximité permettront d'accueillir les enfants avant d'aller vers les centres de loisirs, et ce, afin de simplifier vos trajets et votre quotidien.

Cette année, nous sommes également heureux de vous annoncer l'ouverture de la nouvelle structure Léo Rousson, située au cœur du quartier Clos d'Orville, inaugurée le 29 avril dernier. Un équipement moderne et adapté, qui vient renforcer notre offre d'accueil.

Encadrés par des équipes qualifiées et enthousiastes, vos enfants pourront participer à une grande variété d'activités ludiques, sportives, artistiques, scientifiques ou encore axées sur la découverte de l'environnement. Tout est mis en œuvre pour que ces vacances soient non seulement divertissantes, mais aussi enrichissantes, dans un cadre sûr et bienveillant.

Vous trouverez dans les pages qui suivent toutes les informations utiles concernant les structures ouvertes, ainsi que les modalités d'inscription et de fonctionnement.

Très bel été à tous !

MAUD CHELVI-SENDIN

Conseillère municipale
déléguée aux accueils de loisirs

JEAN-PAUL FOURNIER

Maire de Nîmes

INSCRIPTIONS

accueils de loisirs

DATES ET MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les vacances d'été débutent le **mercredi 18 juin 2025** selon les modalités détaillées sur www.nimes.fr

Les inscriptions se font à la semaine avec tarification à l'unité. La réservation et le paiement doivent être effectifs minimum 5 jours avant fréquentation. Possibilité de modifier ou d'annuler jusqu'à 48h avant consommation.

Toute fréquentation sans inscription préalable donnera lieu à des frais de gestion.

Règlement de fonctionnement téléchargeable sur www.nimes.fr/mon-quotidien/ecoles-et-centres-de-loisirs/les-centres-de-loisirs-de-nimes-alsH

Retrouvez toutes les modalités sur www.nimes.fr : **Accueil > démarches > ALSH**

2 possibilités d'inscriptions :

- en ligne via votre espace personnel
- prise de rendez-vous avec un accueil municipal

Une assistance téléphonique est disponible au 04 66 76 70 01.

LES ACCUEILS MUNICIPAUX

✦ Mairie de Nîmes
Place de l'Hôtel de Ville

✦ Mairie annexe Courbessac
Place de l'église

✦ C.A.M du chemin Bas d'Avignon
10, rue du Commandant L'Herminier

✦ C.A.M du Mas de Mingue
251 Avenue Monseigneur Claverie

✦ C.A.M de Pissevin
2, place Roger Bastide

*C.A.M. = Centre Administratif Municipal

INSCRIPTIONS

accueils de loisirs

LES DOCUMENTS À FOURNIR

Pour un enfant ayant déjà fréquenté les accueils de loisirs ou étant inscrit dans une école publique nîmoise depuis septembre 2024 :

- Avoir un Dossier Unique Enfant DUE (ALAE, Restauration Scolaire, ALSH) valide pour l'année en cours.

Pour une première inscription d'enfant ne fréquentant pas une école publique nîmoise :



La constitution du DUE est une démarche préalable à toute inscription aux activités de la Direction de l'Éducation.

Retrouvez toutes les modalités sur :

www.nimes.fr/mon-quotidien/ecoles-et-centres-de-loisirs

- Une copie du livret de famille,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (liste des justificatifs de domicile recevables sur www.nimes.fr),
- Une copie du carnet de vaccination de l'enfant (3 doubles pages).



Le cas échéant :

- L'Aide aux Temps Libre (ATL) pour les bénéficiaires de la CAF,
- La décision de justice contenant le droit de garde exclusif,
- Un ou des avis d'imposition du foyer (PASS Famille),
- Le cas échéant, l'attestation MDPH ou ULIS ou école de Plein Air ou d'allocation d'éducation enfant handicapé (PASS Famille).



Pour tous renseignements complémentaires, consultez la rubrique "mes démarches" du site de la ville :

mes-demarches.nimes.fr/fiche/221



INSCRIPTIONS

accueils de loisirs

LA TARIFICATION

Un taux de réduction peut être calculé en fonction des revenus du foyer et des enfants à charge, dès lors que vous êtes nîmois ou hors nîmois avec un enfant en situation de handicap. Il y a autant de tarifs que de situations familiales.

Pour en bénéficier, il est important, de procéder au calcul de votre «Pass famille».

Pour tout renseignement complémentaire et simuler votre tarif, consultez la rubrique «Mes démarches» du site internet de la Ville : www.nimes.fr

LES HORAIRES D'ACCUEIL



Dans tous les accueils de loisirs, les enfants sont accueillis le matin de 7h30 à 9h. Les parents peuvent venir les chercher à partir de 17h jusqu'à 18h30.

RENÉ CHAR

Les enfants sont accueillis exclusivement en demi-journée sans repas.

L'accueil se déroule le matin de 7h30 à 9h et l'après-midi de 13h30 à 14h. Les départs se feront à partir de 12h30 et le soir à partir de 17h et jusqu'à 18h30.

HENRI WALLON

Les enfants sont accueillis le matin de 8h à 9h.

Les départs se feront le soir entre 17h et 18h.



INSCRIPTIONS

accueils de loisirs

CONTACTS AVEC LES FAMILLES

Vous pouvez prendre connaissance du programme d'activités, des projets pédagogiques et de fonctionnement de l'accueil de loisirs de votre enfant sur internet www.nimes.ifac.asso.fr ou auprès de l'équipe d'animation.

Les équipes d'animation sont à la disposition des familles pour discuter de la vie de la structure et recevoir toutes les propositions, remarques et suggestions.

Le règlement intérieur est disponible sur le site de la ville (www.nimes.fr). Il est important que chacun puisse en prendre connaissance afin de garantir le bon fonctionnement des accueils.

ACCUEIL INCLUSIF

Pour les enfants en situation de handicap, un accueil est également possible.

Renseignements sur les modalités d'inscription et d'accueil auprès du Service Action Éducative ou d'ifac.

Pour les enfants ayant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) à l'école, il est impératif d'envoyer une copie à l'Accueil de loisirs afin de le transmettre le premier jour d'accueil.





Si vous n'en possédez pas, il convient de prévoir un rendez-vous avec le directeur de l'accueil de loisirs pour constituer un dossier PAI afin qu'il puisse être mis en place dès le 1^{er} jour de fréquentation.

Il y a autant d'aménagement d'accueil que de situation de besoin particulier.



accueils de loisirs MATERNELS

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS OUVERTS du 07 juillet au 1^{er} août

	ACCUEIL	HORAIRES ET POINTS DE RAMASSAGE
CAPOUCHINÉ 2 Square Albert Soboul 04 30 06 78 34 / 06 99 38 73 01	Accueil direct sur place	
MARIE CURIE 30, chemin du Belvédère 04 30 06 77 89 / 06 99 38 72 89	Accueil direct sur place + ramassage	8h40 / 17h15 Paul Marcelin
COURBESSAC 2801, route de Courbessac 04 30 06 78 77 / 06 99 38 73 40	Accueil direct sur place + ramassage	8h30 / 17h30 Pont de Justice 8h40 / 17h20 Danièle Casanova
HENRI WALLON 210, rue Utrillo 04 30 06 78 54 / 06 99 38 73 21	Accueil direct sur place	
JEAN CARRIÈRE 15, rue Maurice Fayet 04 30 06 78 59 / 06 99 38 72 65	Accueil direct sur place	
MONT DUPLAN 2, rue André Girard 04 30 06 78 88 / 06 99 38 72 60	Accueil direct sur place + ramassage	

accueils de loisirs MATERNELS



JUILLET

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS OUVERTS du 07 juillet au 1^{er} août



	ACCUEIL	HORAIRES ET POINTS DE RAMASSAGE
LA PLACETTE 10, rue Hôtel Dieu 04 30 06 77 36 / 06 99 38 73 31	Accueil direct sur place	X
LÉO ROUSSON 327, Rue Robert Schumann 04 30 06 79 77 / 06 99 38 73 32	Accueil direct sur place	X
EDGAR TAILHADES 2, rue Edgar Tailhades 04 30 06 77 19 / 06 99 38 72 68	Accueil direct sur place	X
RENÉ CHAR (DEMI-JOURNÉE) 100, rue Louis Landi 04 66 28 40 82 / 06 99 38 72 63	Accueil direct sur place	X

Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances exceptionnelles



accueils de loisirs
MATERNELS 

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS OUVERTS
 du 04 août au 22 août

	ACCUEIL	HORAIRES ET POINTS DE RAMASSAGE
CAPOUCHINÉ 2 Square Albert Soboul 04 30 06 78 34 / 06 99 38 73 01	Accueil direct sur place	
MARIE CURIE 30, chemin du Belvédère 04 30 06 77 89 / 06 99 38 72 89	Accueil direct sur place + ramassage	8h40 / 17h15 Paul Marcelin 8h45 / 17h20 Jean Jaurés
COURBESSAC 2801, route de Courbessac 04 30 06 78 77 / 06 99 38 73 40	Accueil direct sur place + ramassage	8h30 / 17h30 Pont de Justice 8h40 / 17h20 Danièle Casanova
HENRI WALLON 210, rue Utrillo 04 30 06 78 54 / 06 99 38 73 21	Accueil direct sur place	

Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances exceptionnelles



accueils de loisirs MATERNELS

AOÛT

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS OUVERTS du 04 août au 22 août

	ACCUEIL	HORAIRES ET POINTS DE RAMASSAGE
JEAN CARRIÈRE 15, rue Maurice Fayet 04 30 06 78 59 / 06 99 38 72 65	Accueil direct sur place	X
MONT DUPLAN 2, rue André Girard 04 30 06 78 88 / 06 99 38 72 60	Accueil direct sur place	X
RENÉ CHAR (DEMI-JOURNÉE) 100, rue Louis Landi 04 66 28 40 82 / 06 99 38 72 63	Accueil direct sur place	X

Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances exceptionnelles



accueils de loisirs ÉLÉMENTAIRES

ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES OUVERTS
du 07 juillet au 1^{er} août

ACCUEIL 6-11 ANS

CAPOUCHINÉ

2 Square Albert Soboul
04 30 06 78 34 / 06 99 38 73 01

ACCUEIL

Accueil direct
sur place

HORAIRES ET POINTS DE RAMASSAGE



MARIE CURIE

30, chemin du Belvédère
04 30 06 77 89 / 06 99 38 72 89

Accueil direct
sur place +
ramassage

8h40 / 17h15 Paul Marcelin

JEAN D'ORMESSON

297, avenue Monseigneur
Robert Dalverny
04 30 06 78 21 / 06 58 03 74 11

Accueil direct
sur place +
ramassage

8h30 / 17h30 Pont de Justice
8h40 / 17h20 Danièle Casanova
8h45 / 17h20 Courbessac

HENRI WALLON

210, rue Utrillo
04 30 06 78 54 / 06 99 38 73 21

Accueil direct
sur place



MAS BOULBON

1099 ch. du Mas Boulbon
04 66 28 40 87 / 06 99 38 73 56

Accueil direct
sur place +
ramassage

8h30 / 17h30 Léo Rousson
8h40 / 17h20 Talabot
8h30 / 17h30 René Char
8h40 / 17h20 Jean Carrière






Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées
en cas de circonstances exceptionnelles

accueils de loisirs ÉLÉMENTAIRES



JUILLET

ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES OUVERTS du 07 juillet au 1^{er} août

	ACCUEIL	HORAIRES ET POINTS DE RAMASSAGE
ACCUEIL 6-11 ANS	LA PLACETTE 10, rue Hôtel Dieu 04 30 06 77 36 / 06 99 38 73 31	Accueil direct sur place 
	LÉO ROUSSON 327, Rue Robert Schumann 04 30 06 79 77	Accueil direct sur place 
	MONT DUPLAN ÉLÉMENTAIRE (REMPLECE PROSPER MÉRIMÉE) 6, avenue du Mont Duplan 04 30 06 78 65 / 06 99 38 73 37	Accueil direct sur place 
	EDGAR TAILHADES 2, rue Edgar Tailhades 04 30 06 77 19 / 06 99 38 72 68	Accueil direct sur place 
ACCUEIL 6-13 ANS	RENÉ CHAR (DEMI-JOURNÉE) 100, rue Louis Landi 04 66 28 40 82 / 06 99 38 72 63	Accueil direct sur place 

Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances exceptionnelles

accueils de loisirs ÉLÉMENTAIRES



ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES OUVERTS du 04 août au 22 août

ACCUEIL 6-11 ANS

CAPOUCHINÉ

2 Square Albert Soboul
04 30 06 78 34 / 06 99 38 73 01

ACCUEIL

Accueil direct
sur place

**HORAIRES ET POINTS
DE RAMASSAGE****MARIE CURIE**

30, chemin du Belvédère
04 30 06 77 89 / 06 99 38 72 89

Accueil direct
sur place +
ramassage

8h40 / 17h15 Paul Marcelin
8h30 / 17h30 Mont Duplan
8h45 / 17h20 Jean Jaurés

JEAN D'ORMESSON

297, avenue Monseigneur
Robert Dalverny
04 30 06 78 21 / 06 58 03 74 11

Accueil direct
sur place +
ramassage

8h30 / 17h30 Pont de Justice
8h40 / 17h20 Danièle Casanova
8h45 / 17h20 Courbessac

HENRI WALLON

210, rue Utrillo
04 30 06 78 54 / 06 99 38 73 21

Accueil direct
sur place

**MAS BOULBON**

1099 ch. du Mas Boulbon
04 66 28 40 87 / 06 99 38 73 56

Accueil direct
sur place +
ramassage

8h30 / 17h30 Léo Rousson
8h40 / 17h20 Talabot
8h30 / 17h30 René Char
8h40 / 17h20 Jean Carrière

RENÉ CHAR

(DEMI-JOURNÉE)
100, rue Louis Landi
04 66 28 40 82 / 06 99 38 72 63

Accueil direct
sur place



Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées
en cas de circonstances exceptionnelles

LES ACTIVITÉS

accessoires

Ces séjours sont exclusivement réservés aux enfants inscrits dans l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) qui organise le séjour.

Les familles doivent impérativement informer le directeur de la structure de la participation de leur enfant. Ce dernier devra s'assurer que le Dossier Unique Enfant (DUE) est complet et à jour.

En cas de Projet d'Accueil Individualisé (PAI), celui-ci devra également être actualisé. L'objectif de ces séjours est de proposer aux enfants un prolongement éducatif et ludique de l'accueil de loisirs, favorisant l'autonomie, la socialisation, la découverte d'un nouvel environnement et la continuité pédagogique en dehors du cadre habituel.

Ils s'inscrivent dans une démarche de cohérence éducative, en lien avec le projet pédagogique de la structure.

LES PIÈCES À FOURNIR aux directeurs.rices de l'ALSH

Elles sont les mêmes que pour l'inscription en accueil de loisirs auxquelles il faut ajouter :

- Photocopie de l'attestation de la carte vitale ou attestation CMU
- Test anti-panique réalisé en piscine





en quelques mots



L'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil est une association nationale à but non-lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale.

Ifac se situe parmi les acteurs majeurs de l'éducation populaire, avec une vision pratique dans la réponse aux besoins des personnes, de la petite enfance au troisième âge.

Son réseau national agit, avec ses adhérents et ses usagers, dans les champs de l'animation socioculturelle, de l'enfance, de la jeunesse, de la citoyenneté et du développement local.

Implanté à Nîmes depuis 20 ans, ifac est un lieu de ressources, d'échanges et de confrontation d'expériences, de réflexions et de projets.

Agissant dans un esprit de respect, d'ouverture, de pluralité et de compréhension des différences, nous concevons avec les collectivités des solutions adaptées aux spécificités et contraintes locales.

Depuis 2003, la Ville de Nîmes confie à ifac, dans le cadre d'un marché public, la gestion du fonctionnement de ses accueils de loisirs.

ifac - PAYS D'OC

58 bis rue Vincent Faïta 30 000 Nîmes

04 66 70 92 40

nimes.ifac.asso.fr

 @Animation Nîmes

Avec le soutien de

